

Date de convocation : 18 mars 2021

A.R. Télétransmission

Date d'affichage : 31 mars 2021

Sous-Préfecture

069 200 040 590 00016

30 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 60

OBJET : FINANCES : vote du budget primitif 2021 – budget annexe eau

\*\*\*\*\*

L'an DEUX MILLE VINGT-ET-UN, le VINGT-CINQ MARS

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur RONZIERE**

**PRESENTS** : ALLIX Jean-Louis, AURION Rémy, AUTHIER Gilles, BAUDU-LAMARQUE Stylite, BEROUJON Angèle, BERTHOUX Béatrice, BLANC Muriel, BOIRAUD Patrick, CADI Myriam, CARANO Christine, CHAUMAT Denis, CHEVALIER Armelle, CHOLLAT Françoise, CHOPIN Marie-Andrée, de LONGEVIALLE Ghislain, DUBOST STIVAL Delphine, DUMONTET Jean-Pierre, DUPIT Emmanuel, DUTHEL Gilles, ESPASA Christophe, GIFFON Georges, GIRIN Pascal, GLANDIER Martine, JAMBON Bernard, JAMBON Michel, LAFORET Edith, LEBAIL Danielle, LICI Vassili, LIEVRE Gaétan, LIEVRE Patrick, MATRAY Bernard, MOULIN Didier, PARIOT Véronique, PARIZOT Stéphane, PARLIER Frédérique, PERRIN Jean-Charles, PERRUT Bernard, PHULPIN Patrick, PRIVAT Sylvie, RABOURDIN Catherine, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REIX Marie-Laure, REVERCHON Jean-Pierre, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, TACHON Gérard, TROUVE Michel

**ABSENTS EXCUSES** : AKSU GIRISIT Keziban (pouvoir à Frédérique PARLIER), DECEUR Patrice (pouvoir à Christine CARANO), FROMENT Benoît (pouvoir à Georges GIFFON), JONARD Geneviève, LONGEFAY Fabrice (pouvoir à Pascal RONZIERE), LUTZ Sophie (pouvoir à Béatrice BERTHOUX), MANDON Olivier (pouvoir à Myriam CADI), PORTIER Alexandre, REBOULE Anne, REYNAUD Pascale, SEIVE Capucine (pouvoir à Muriel BLANC), THIEN Michel (pouvoir à Pascal GIRIN)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire désigné au sein du Conseil. **Madame BAUDU LAMARQUE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Monsieur DUTHEL** expose que le budget annexe EAU s'élève globalement à 8 844 611,78 €, dont 2 668 099,79 € en section d'exploitation et 6 176 511,99 € en section d'investissement.

1. Section d'exploitation : 2 668 099,79 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 050 000,00	2 053 813,40	2 087 434,00	37 434,00	2%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	35 395,00	0,00	0,00	0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	2,91	0,00	0,00	0%
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>2 050 000,00</b>	<b>2 089 211,31</b>	<b>2 087 434,00</b>	<b>37 434,00</b>	<b>2%</b>

002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	440 147,02	440 147,02	473 165,79
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	94 884,00	94 883,26	107 500,00

<b>Total Recettes d'exploitation</b>	<b>2 585 031,02</b>	<b>2 624 241,59</b>	<b>2 668 099,79</b>
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

### Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	223 850,00	170 816,78	239 200,00	15 350,00	7%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	163 408,00	158 353,18	162 880,00	-528,00	0%
66 CHARGES FINANCIERES	19 000,00	12 812,69	23 100,00	4 100,00	22%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	-100%
<b>Total Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>411 258,00</b>	<b>341 982,65</b>	<b>425 180,00</b>	<b>13 922,00</b>	<b>3%</b>

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 623 773,02	0,00	1 634 919,79
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	550 000,00	531 537,16	608 000,00

<b>Total Dépenses d'exploitation</b>	<b>2 585 031,02</b>	<b>2 585 031,02</b>	<b>2 668 099,79</b>
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

## 1.1 les recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation : 2 087 434,00 €

Ces recettes comprennent les redevances perçues par la collectivité. Ces recettes sont en progression + 2% par rapport au budget 2020.

Les recettes d'ordre d'exploitation : 107 500 €

Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (107 500 €). Cette reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge des dotations aux amortissements des biens que les subventions ont contribué à financer.

Le résultat reporté de fonctionnement 2020 : de 473 165,79 €

## 1.2 Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation : 425 180 €

Les dépenses réelles d'exploitations affichent une légère hausse + 3 % par rapport au BP 2020.

Elles comprennent :

- Les charges de personnel : 162 880 €, stabilisées par rapport au BP 2020
- Les charges à caractère général : 239 200 € (+ 15 350 €, soit + 7 % par rapport au BP 2020). Ces charges concernent essentiellement les frais de fonctionnement du service (maintenance, assurance) et les taxes foncières. Elles progressent suite à l'inscription d'une étude juridique et technique afin de créer à un appel à projet auprès des exploitants agricole sur le périmètre de protection rapproché.
- Les charges financières : 23 100 € qui correspondent aux intérêts de la dette

Les opérations d'ordre de fonctionnement : 2 242 919,79 €

Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (608 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 634 919,79 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

### 1.3 L'épargne de l'exercice : 1 662 254 €

L'épargne prévisionnelle de l'exercice 2021 (recettes réelles d'exploitations – dépenses réelles d'exploitation) s'établit à 1 662 254 €, contre 1 638 742 € prévu en 2020 soit une hausse de 1,4 %.

## 2. Section d'investissement : 6 176 511,99 €.

### Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	135 200,00	31 039,72	210 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 503 134,98	1 255 000,00	869 913,21
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		4 217,62	
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 638 334,98</b>	<b>1 290 257,34</b>	<b>1 079 913,21</b>

10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 685 907,96	3 685 907,96	1 277 555,99
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 623 773,02	0,00	1 634 919,79
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	550 000,00	531 537,16	608 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	3 080,00	3 080,00	10 000,00
Restes à réaliser n-1	1 685 923,00		1 566 123,00

<b>Total Recettes</b>	<b>9 187 018,96</b>	<b>5 510 782,46</b>	<b>6 176 511,99</b>
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

### Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	215 000,00	150 150,82	295 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 824,00	0,00	0,00
OPERATIONS	3 493 400,00	2 706 499,40	2 920 333,00
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 717 224,00</b>	<b>2 856 650,22</b>	<b>3 215 333,00</b>

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	4 505 743,89	4 505 743,89	1 949 574,91
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	94 884,00	94 883,26	107 500,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	3 080,00	3 080,00	10 000,00
Restes à réaliser n-1	866 087,07	0,00	894 104,08

<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>9 187 018,96</b>	<b>7 460 357,37</b>	<b>6 176 511,99</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

### 2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement : 1 079 913,21 €

Les recettes d'investissement sont constituées :

- des subventions d'investissement attendues de l'Agence de l'Eau : 210 000 €
- du recours à un nouvel emprunt à hauteur de 869 913,21 € pour équilibrer le budget 2021.

- Les opérations d'ordre d'investissement : 1 799 242 €

Les recettes d'ordre d'investissement correspondent aux dotations aux amortissements (608 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 634 919,79 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en dépense d'ordre de fonctionnement.

Ces recettes comprennent aussi les opérations patrimoniales (10 000 €) qui trouvent leur exactes contrepartie en dépenses d'investissement. Il s'agit de transfert des frais d'insertion et d'étude vers les comptes définitifs.

- Le résultat de fonctionnement capitalisé 2020 : 1 277 555,99 €
- Les restes à réaliser 2020 en recette : 1 566 123,00 €.  
Ces restes à réaliser comprennent un emprunt de 1 000 000 € souscrit en décembre 2020, sur 20 ans et au taux fixe de 0,36%, qui sera appelé sur l'exercice 2021.

## 2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement : 3 215 333,00 €

Outre le remboursement du capital de la dette (295 000 €), les dépenses réelles d'investissement proposées s'élèvent à 2 920 333,00 € et sont les suivantes :

Opération	BP 2020 (RAR compris)	CA 2020	BP 2021	Restes à réaliser 2020
2314001 RESEAU DE SURVEILLANCE PZ	0,00	580,00	0,00	0,00
2314008 EA USINE EAU POTABLE	1 082 000,00	784 667,06	297 333,00	0,00
2316001 TRAVAUX CANALISATION EAU POTABLE EX CAVIL	480,33	0,00	0,00	0,00
2316002 TRAVAUX CANALISATION EAU POTABLE EX SIEOV	338,71	0,00	0,00	0,00
2316003 ETUDES NEGOCIATION FONCIERE PPR	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00
2317002 ANALYSE DE RISQUE SUR RESEAU EAU POTABLE	0,00	0,00	43 000,00	0,00
2318001 TERRAIN RESERVOIR THEIZE	4 166,67	119,00	0,00	0,00
2318002 PROTECTION CHAMPS CAPTANTS	345 598,50	183 363,44	130 000,00	60 285,84
2319001 TRAVAUX CANALISATIONS	2 402 154,86	1 712 406,90	2 000 000,00	686 227,82
2319002 DIAGNOSTICS RESERVOIRS	408 625,00	0,00	0,00	73 625,00
2319003 ETUDES SECURISATION DES OUVRAGES	66 793,00	25 943,00	420 000,00	28 150,00
2319004 MATERIEL ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
2320001 ETUDE DE PROTECTION DES CAPTAGES PORT CCI	45 000,00	0,00	0,00	33 241,53
2321001 INTERCONNEXION RESEAU D'EAU AVEC SIECB	0,00	0,00	30 000,00	0,00
<b>Total Opération d'investissement</b>	<b>4 358 907,07</b>	<b>2 706 499,40</b>	<b>2 920 333,00</b>	<b>885 280,19</b>

Sont ainsi notamment prévus :

- **Usine de potabilisation** : achèvement des travaux de l'usine d'eau potable (297 333 €) après 1 082 000 € inscrits en 2020
- **Protection des champs captant** : 130 000 €
- **Travaux de rénovation des canalisations** (2 000 000 €), en progression par rapport à 2020
- **Les travaux pour la sécurisation des ouvrages**, suite aux études : 420 000 €
- **L'étude pour l'interconnexion du réseau d'eau avec SIECB** : 30 000 €
- **L'analyse des risques sur le réseau d'eau potable** : 43 000 €

Les dépenses d'ordre d'investissement : 117 500 €

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent :

- à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (107 500 €), et trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre de fonctionnement.
- aux opérations patrimoniales (10 000 €) qui correspondent à l'intégration des frais d'insertion et des frais d'étude sur les comptes définitifs

Le résultat reporté d'investissement 2020 : 1 949 574,91 €

Les restes à réaliser 2020 en dépense : 894 104,08 €

### 3. Synthèse

Le besoin de financement de la section d'investissement (hors emprunt) s'élève à 3 005 333 €, contre 3 582 024 € en 2020.

Avec la reprise du résultat 2020, l'équilibre du budget appelle ainsi le recours à l'emprunt (869 913,21 €).

		BP 2020	BP 2021
A	Dépenses réelles d'investissement	3 717 224,00	3 215 333,00
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	135 200,00	210 000,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	3 582 024,00	3 005 333,00
D	Recettes réelles de fonctionnement	2 050 000,00	2 087 434,00
E	Dépenses réelles de fonctionnement	411 258,00	425 180,00
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	1 638 742,00	1 662 254,00
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-1 943 282,00	-1 343 079,00
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	440 147,02	473 165,79
I	Besoin de financement (emprunt)	-1 503 134,98	-869 913,21

Compte tenu du besoin de financement (869 913,21 €) après reprise des résultats, et de l'épargne brute qui devrait être dégagée, et dans l'hypothèse où tous les investissements seraient réalisés, la capacité de désendettement prévisionnelle pour 2021 devrait s'établir à 2,50 ans.

Vu :

- L'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Le procès-verbal du conseil communautaire du 25 février 2021 sur le rapport d'orientations budgétaires.
- Les avis favorables de la commission des finances et du bureau.
- Le rapport ci-dessous.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (3 abstentions) :  
**Article 1** : d'approuver le budget primitif annexe eau 2021.

Pascal RONZIERE  
Président

